

1er TRIMESTRE 1987



Bulletin de

L'A.N.A.I.

publié par

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE**

15. Rue de Richelieu
75001 PARIS

Tél 42.61.41.29
C.C.P. 21897-05 PARIS

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire des
papiers de presse : N° 1632-D.73
N° IS.S.N. : 0245-7504

1er trimestre 1987

Imprimé par les soins de l'A.N.A.I.
15 rue de Richelieu
75001 - PARIS

NOM du DIRECTEUR : Général Guy SIMON

Adresse de la revue :
15 rue de Richelieu
75001 - PARIS

Tél. : 42 61 41 29

Sommaire

- Voeux de Madame BASTID, présidente d'honneur.....	page 1
- Les sépultures militaires françaises au Vietnam.....	pages 2 et 3
- Les cérémonies parisiennes de décembre 1986.....	pages 3 et 4
- Indochine d'aujourd'hui.....	pages 5 et 6
- Vie des sections.....	pages 6, 7, 8 et 9
- Bibliographie.....	pages 9 et 10
- Tableau d'honneur des donateurs pour l'année 1986...	page 10
- Remise en ordre administrative.....	page 11
- Appel du trésorier.....	page 12
- Bulletin d'inscription au déjeuner des anciens d'Indochine à la Mutualité.....	page 13
- Programme et bulletin de réservation pour le Congrès de LILLE.....	en encart

-0-0-0-0-0-0-0-0-

CEREMONIES COMMEMORATIVES du 9 MARS

DIMANCHE 8 MARS 1987

- 9 heures 45 - Avenue du Général LEMONNIER (angle du quai des Tuileries) devant la plaque élevée "à la mémoire du Général LEMONNIER et de ses frères d'Armes décapités par les Japonais".
- 10 heures 00 - Avenue du Général LEMONNIER (angle de la rue de Rivoli) devant la plaque apposée "à la mémoire des Combattants des Armées et de la Résistance en Indochine (1940-1945)".
- 10 heures 30 - Galerie du 1er étage de la cour d'honneur des Invalides, devant la plaque apposée "à la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France en Indochine (1858-1955)".
- 11 heures 00 - Messe solennelle du souvenir en l'église St Louis des Invalides en présence des hauts représentants des cultes et des autorités civiles et militaires.
- 18 heures 30 - Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe - Rassemblement à 18 heures au musoir Friedland.

Vous saviez, mes bien chers amis, que je ne vous quittais pas en cédant mes charges de présidente à mon grand ami, le brillant général Guy SIMON.

Il m'incombe aujourd'hui de vous adresser les voeux de l'A.N.A.I. pour l'année 1987. Cela m'apporte la confirmation de ne m'être jamais éloignée de vous et la joie de vous redire mon affectueuse fidélité et mon attachement.

Pour vous tous, membres de l'A.N.A.I., pour vos chères familles, pour vos foyers, pour ceux de vos enfants, nous vous disons : belle, douce et très bonne année !

Que ces jours à venir soient pour vous empreints de calme bonheur, de sérénité renouvelée sans cesse et de grandes joies. Que les épreuves vous soient épargnées et que vos santés se maintiennent solides et sans histoire.

Pour chacune de nos belles sections nos voeux se veulent chaleureux comme un encouragement à la tâche entreprise, qui doit se poursuivre par vos efforts et par vos efficaces initiatives.

Nous souhaitons très bon courage à la chère section du Nord qui prépare notre congrès national en juin prochain, ce dont nous nous réjouissons pleinement, gardant le souvenir vivant du beau congrès d'AUXERRE qui fut une réussite. Donc à bientôt à LILLE !

Nous venons de vivre des heures de réelle émotion en recevant les cendres de nos combattants tombés en terre lointaine .

Je me souviendrai toujours du premier retour des corps ramenés en terre natale. C'était à TOULON sous le ministère de Monsieur Henri DUVILLARD. Les convois suivants furent reçus à MARSEILLE dans le cadre grandiose du Vieux Port et, plus tard, les deux derniers retours furent accueillis au très beau cimetière de LUYNES, près d'AIX EN PROVENCE. Chacune de ces cérémonies était accompagnée de services religieux oecuméniques.

Les autorités locales du Var et des Bouches du Rhône ont toujours manifesté leur sympathie et apporté leur aide précieuse et entendue.

Vous devinez, mes chers amis, combien il me tenait à coeur de représenter l'A.N.A.I. à chacune de ces cérémonies et ainsi à montrer aux familles éplorées combien je comprenais et partageais leur deuil.

Le projet d'un grand cimetière à FREJUS, où nous avons déjà érigé un monument dédié à nos soldats tombés au champ d'honneur en Indochine, est un bon projet. Le site est magnifique et la mairie de FREJUS est une bonne municipalité pleine de compréhension !

Chers amis, chers membres de l'A.N.A.I., ouvrez grand vos coeurs afin de recevoir ce que votre association a de meilleur à vous offrir avec la chaleur de ses souhaits : son attachement à toute épreuve pour chacun d'entre vous.

Encore bonne et très heureuse année !

LES SEPULTURES MILITAIRES FRANCAISES AU VIETNAM

Le traité d'armistice franco-viêtminh signé à GENEVE le 20 juillet 1954 donnait à chaque armée le droit de rechercher, regrouper et rapatrier les corps des militaires tombés sur le territoire cédé à la partie adverse.

Ce droit ne fut d'ailleurs pas exercé par l'armée du Nord Viêtnam, en raison de l'opposition du gouvernement du Sud Viêtnam, non signataire des accords de GENEVE, à l'entrée sur son territoire de militaires adverses.

Au Tonkin le regroupement des morts de l'Union Française (Indochinois compris) aboutit à l'installation d'une nécropole provisoire à BA HUYEN, près de BAC NINH, trente kilomètres au nord-est de HANOI. Conduites initialement par une délégation française, à qui le gouvernement du Nord Viêtnam retira son agrément en 1961, les opérations de regroupement furent poursuivies par l'armée locale de 1961 à 1964. Elles s'étendirent alors à tous les Français civils et militaires, morts pour la France ou non, inhumés dans les cimetières militaires, voire dans certains cimetières civils (dont les trois cimetières de HANOI, qui furent évacués). (1)

En 1966 une nouvelle délégation française fut accréditée. Elle organisa le rapatriement par bateau des morts identifiés réclamés par leur famille. (2) Mais elle ne put faire admettre un projet de construction d'un monument à BA HUYEN.

Au Sud Viêtnam l'armée française entreprit d'elle même le regroupement des militaires morts pour la France et non réclamés par leur famille. Ainsi fut érigée la nécropole de TAN SON NHUT, près de l'aéroport de SAIGON, tandis que subsistait le cimetière de VUNG TAU-CAP SAINT JACQUES.

Après 1975 les autorités locales arguèrent de nécessités d'urbanisme pour supprimer deux cimetières civils de SAIGON, qui furent évacués en 1983, (3) puis pour réclamer le déplacement des cimetières militaires de TAN SON NHUT et de VUNG TAU-CAP SAINT JACQUES. Parallèlement, l'armée vietnamienne, chargée du monopole de l'entretien des tombes, haussait ses exigences financières.

Le gouvernement français se résolut donc à rapatrier les restes mortels des militaires inhumés au Viêtnam. Engagés en mars 1981, les pourparlers aboutirent à un accord de principe en mai 1984 puis à un accord financier en juillet 1986. Une convention fut signée le 1er août 1986.

Les opérations prévues concernent les militaires de toute origine ethnique morts pour la France depuis 1939. S'ajoutent à eux les morts plus anciens, civils et militaires, qui reposent dans les trois nécropoles de regroupement.

Le calendrier retenu est le suivant :

- en 1986, rapatriement des corps de TAN SON NHUT et de VUNG TAU-CAP SAINT JACQUES,
- en 1987, rapatriement des corps de BA HUYEN,
- en 1988, recherche des tombes éparses, notamment dans les cimetières provinciaux qui subsistent, et rapatriement des restes mortels.

Ainsi devrait être réglé dans la dignité le problème d'honneur posé à la France par la politique vietnamienne d'aménagement du territoire. (4)

Général Guy SIMON

(1) Anciens cimetières vraisemblablement évacués :

Along	Dong Khe	Lao Kay	Phuc Yen	That Khe
Bac Kan	Dong Trieu	Mao Khe	Quang Yen	Tien Yen
Bac Ninh	Hong Gay	Na Cham	Son La	Vinh Yen
Cao Bang	Lai Chau	Nam Dinh	Son Tay	
Dinh Lap	Lang Son	Phu Tong Hoa	Thanh Hoa	

(2) Notamment en 1966, 1968, 1970, 1974.

(3) Tous les morts furent incinérés. Les familles établies en France purent faire venir les cendres de leurs parents à leurs frais par avion. Le Consul général de France à SAIGON présida à l'embarquement sur le navire "Jeanne d'Arc", en rade de SINGAPOUR, des urnes de cinq personnalités historiques : les évêques PIGNEAU de BEHAINE, MICHE et CHARBONNIER, le capitaine de frégate DOUDART de LAGREE, le lieutenant de vaisseau Francis GARNIER. Les urnes non réclamées furent déposées par les autorités municipales à la pagode de LAI THIEU (quinze kilomètres au nord de SAIGON).

(4) D'aucuns déplorent, de ce fait, une diminution de la présence française au Vietnam.

LES CEREMONIES PARISIENNES DE DECEMBRE 1986

Les années 1985 et 1986 sont riches en anniversaires communs à la France et à l'Indochine :

- deux centième anniversaire des accords de VERSAILLES (1785), par lesquels le roi de France Louis XVI accordait au roi de Cochinchine NGUYEN ANH l'assistance militaire que celui-ci demandait contre ses voisins du Nord, et qui lui permit de devenir empereur d'Annam sous le nom de GIA LONG,

- centième anniversaire du traité de TIEN TSIN (9 juin 1885), par lequel la Chine abandonnait à la France sa suzeraineté sur l'Annam, ce qui facilita la pacification des territoires du Nord, troublés par les Pavillons Noirs,

- quarantième anniversaire de l'attaque japonaise contre les établissements français d'Indochine (9 mars 1945), ainsi que de la capitulation du Japon (2 septembre 1945),

- quarantième anniversaire de l'insurrection viet-minh (19 décembre 1946).

ALLOCUTION DE MONSIEUR JACQUES CHIRAC, PREMIER MINISTRE, MAIRE DE PARIS,
PRONONCEE LORS DE L'INAUGURATION DU SQUARE DES COMBATTANTS D'INDOCHINE.

C'est pourquoi le Premier Ministre, Maire de PARIS, a résolu l'été dernier de consacrer une place de la capitale au souvenir des combattants d'Indochine. Approuvée par le conseil municipal en novembre, cette décision vient d'être solennisée le 17 décembre 1986.

A midi ce jour-là, sous le soleil d'hiver, devant plus de cent drapeaux et de mille invités réunis à la Porte Dorée au pied de l'ancien musée des colonies, Monsieur CHIRAC dévoila la plaque portant l'inscription "Square des Combattants d'Indochine", après avoir prononcé un admirable discours que le Bulletin de l'A.N.A.I. reproduit intégralement.

Du Père Alexandres de RHODES à nos jours toutes les générations d'explorateurs, de missionnaires, de médecins, de professeurs, de marins et de soldats se trouvèrent glorifiées dans leur rôle de rapprochement des peuples et de défense de la liberté.

Justice fut rendue à l'armée qui lutta contre les Japonais sur le champ de bataille indochinois de la deuxième guerre mondiale sans que la Métropole parût lui prêter attention, comme aux unités plus jeunes qui protégèrent les Etats associés contre l'envahisseur du Nord, et qui furent en butte à la malveillance déclarée d'une partie de leurs compatriotes.

La journée du 19 décembre leur fut spécialement consacrée. Réception dans les grands salons de l'Hôtel de Ville à 11 heures, colloque d'histoire au salon d'honneur des Invalides à 14 heures, ravivage solennel de la flamme à l'Arc de Triomphe à 18 heures devant cent cinquante drapeaux et deux mille anciens d'Indochine, tels furent les moments privilégiés de cet anniversaire malgré le froid très vif et les grèves de transport.

Les heureux participants au colloque des Invalides se souviendront longtemps de la qualité historique de certaines allocutions et de l'émotion poignante soulevée par plusieurs orateurs, notamment à l'évocation des Indochinois que nous aimions tant et qui nous le rendaient si bien.

Des rassemblements d'une telle ferveur ont bien illustré devant nos concitoyens les deux sentiments profonds qui composent notre mentalité d'anciens d'Indochine: nous avons deux patries, la France et l'Indochine, et nous voulons qu'elles nous aiment comme nous les aimons.

Général Guy SIMON

Les noms des rues et des avenues de PARIS sont là pour attester que la capitale n'a pas oublié l'Indochine : rue d'Annam, rue du Laos, rue Francis GARNIER (mort à la citadelle d'Hanoï le 21 décembre 1873), avenue du Général LEMONNIER (décapité au sabre après avoir dû, avec le résident AUPHELLE, creuser eux-mêmes leur tombe).

Mais il manquait, pour rendre justice à tous les combattants d'Indochine, ceux d'avant-hier et ceux d'hier, ce square des Combattants d'Indochine que j'inaugure aujourd'hui.

Si mon propos est d'abord d'honorer comme ils le méritent les combattants courageux et valeureux qu'ont été les officiers, les sous-officiers et les soldats de ce front d'Extrême-Orient, je voudrais aussi, non pas faire une leçon d'histoire, mais, plus simplement en quelques raccourcis, évoquer le comment et le pourquoi de la présence de la France dans la péninsule indochinoise.

Je rappellerai d'abord que c'est le Père de RHODES qui, sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV, introduisit en Indochine à la fois la France et le christianisme. C'est aussi le même qui fut le responsable de la romanisation de l'écriture et du premier dictionnaire franco-annamite. Ainsi, une civilisation orientale abandonnait l'idéogramme pour notre alphabet latin et cela n'a pas été sans conséquences.

Je voudrais aussi rappeler le traité du 28 novembre 1787 entre NGUYEN AHN, roi de Cochinchine, et le roi très chrétien Louis XVI, pour que ce dernier aidât le roi de Cochinchine à rentrer dans la possession et jouissance de ses Etats. L'évêque d'ADRAN, commissaire du roi de France en Indochine, fit en sorte que les volontaires français menent à bien leur tâche.

Si j'ai fait revivre ce lointain passé, c'est pour montrer que la politique de la France, et il lui est arrivé d'hésiter, était fondée à l'origine sur des alliances et non sur les gouvernorats et l'administration directe.

Lorsque l'on évoque ainsi l'histoire, il nous faut rendre un hommage particulier à la Royale, à ses amiraux et à ses marins. Ils furent des découvreurs, des guerriers, des diplomates et des bâtisseurs.

Le début du 19ème siècle fut marqué par une politique d'intolérance et de persécution religieuse de la part des autorités locales.

Cette situation mena le second Empire à établir la France dans l'Indochine méridionale, à fonder la Cochinchine française, à placer, en 1863, le Cambodge sous la protection de la France.

Ce fut à la IIIème République d'établir la France dans l'Indochine septentrionale.

C'est Jules FERRY qui, dans un contexte politique difficile, sut mener à bien cette tâche. Je le cite : "Un mouvement irrésistible emporte les grandes nations européennes à la conquête des terres nouvelles".

Vous me pardonnerez d'avoir voulu situer dans cette fresque historique ce que furent les origines et les développements de la présence française en Indochine qui, quoi qu'on en médise, fut, j'en ai la certitude, bénéfique mutuellement pour la France et pour ces pays d'Extrême-Orient.

Le Gouverneur général Albert SARRAUT, devant le conseil du Gouvernement à Hanoï, en octobre 1912, s'exprimait ainsi : "... J'ai vu ce que la France a réalisé en Indochine, et j'en suis fier pour notre patrie... L'oeuvre qui s'est accomplie est vraiment grande, utile, féconde, et elle honore profondément le pays qui l'a conçue. Nous sommes venus ici chargés d'une haute mission civilisatrice ; nous avons déjà largement tenu nos engagements".

Ces engagements furent tenus. Je vous épargnerai les statistiques sur l'implantation des établissements d'enseignement, sur les constructions de toute nature, sur la politique de santé, comme sur l'oeuvre admirable de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et aussi sur la création d'une administration honnête et sur le rétablissement de l'ordre public.

Au lendemain de la révolution de 1917, le bolchévisme fait un effort méthodique pour s'emparer des consciences ethniques endormies depuis des siècles. C'est ainsi qu'en septembre 1920, notez bien la date, se tient à BAKOU le congrès des "peuples opprimés de l'Orient". Il n'est pas sûr que, fortes d'avoir contenu la Révolution sur le sol même des vieux pays d'Europe, les démocraties aient mesuré l'importance du danger.

L'exposition coloniale internationale de 1931 fut la grande fête de l'aventure de la colonisation. Le Maréchal LYAUTEY, qui en fut le commissaire général, y voyait une grande oeuvre de paix et il était persuadé que l'action coloniale pouvait "réaliser une notion de solidarité humaine, acquise péniblement au milieu des déchirements et des ruines".

Il ajoutait : "Il reste encore sur la terre de vastes champs à défricher, de pacifiques batailles à livrer à la misère, à l'ignorance, à toutes les forces mauvaises de la nature".

Ce fut une grande fête au moment même où des révoltes communistes éclataient dans le nord de l'Annam. Au moment où le Japon se lançait à la conquête de la Chine puis, en 1940, du sud-est asiatique.

Je voudrais, à ce propos, saluer les résistants d'Indochine, je voudrais aussi saluer cette armée qui dut faire face aux humiliations que lui imposaient les Japonais avant le coup de force du 9 mars 1945.

Ce n'était que le début de la tragédie.

Le Général LECLERC de HAUTE-CLOQUE avait été choisi pour commander le corps expéditionnaire français en Indochine. C'est lui qui devait représenter la France à la capitulation du Japon en baie de TOKYO, à bord du Missouri. Tous ceux qui s'étaient portés volontaires pour ce corps expéditionnaire avaient choisi de mener une guerre de libération et de chasser les Japonais de la péninsule indochinoise.

- 6 -
L'on sait ce qu'il en advint, l'on sait que la France se trouva engagée dans une guerre où elle ne luttait pas à armes égales. Elle avait contre elle, et je reviens au congrès de BAKOU, elle avait contre elle le soutien logistique et diplomatique du communisme international qui trouvait des relais sur le sol même de la patrie. Elle avait contre elle aussi, et il faut bien le dire, souvent ces Américains bien tranquilles que GRAHAM GREENE a caricaturés. La décolonisation était pour certains une aubaine et pour d'autres une mode.

La France avait aussi contre elle la faiblesse de ses institutions avec un régime d'assemblée qui empêchait des gouvernements changeants et vacillants de faire autre chose que de naviguer à l'estime. La guerre se nourrissait de la guerre sans que personne osât se doter de moyens pour la gagner, comme de choisir les moyens d'y mettre fin.

De 1945 à 1954, les combats furent rudes, la guerre cruelle et je me garderai de citer les lieux que l'histoire a déjà retenus car il faudrait parler aussi de ceux qui se battaient dans les postes isolés ou dans l'anonymat des rizières. Mais je retiendrai deux dates parce qu'elles sont significatives : l'attaque Viet-Minh du 19 décembre 1946, et, quatre ans plus tard, le projet d'HO CHI MINH d'être à Hanoï pour y fêter cet anniversaire de l'insurrection. Le Général de LAITRE de TASSIGNY, débarqué l'avant-veille à Saïgon, organisa le 19 décembre 1950 à Hanoï une magnifique revue des troupes françaises : "Je suis venu pour les lieutenants et les capitaines... Dorénavant, vous serez commandés".

Ainsi la guerre d'Indochine nous permet d'unir, dans un même hommage, le libérateur de PARIS et de STRASBOURG et le chef prestigieux de cette 1ère armée qui débarqua en Provence, bouscula l'ennemi, franchit le Rhin et atteignit le Danube.

Les soldats d'Indochine méritent plus que d'autres qu'on les honore et qu'on leur dise merci pour ce qu'ils ont fait et qu'ils ont bien fait. Parce qu'il n'est pas sûr, parce qu'ils étaient des volontaires et des soldats de carrière, que la patrie ingrate n'ait pas choisi, alors même qu'ils menaient la plus cruelle des guerres de les oublier et de faire comme si elle ignorait pourquoi ils se battaient.

Ils se battaient pour garder aux Etats associés d'Indochine la liberté et l'indépendance.

Je ne referai pas l'histoire de vos combats. Elle vous est, hélas ! plus familière qu'elle ne l'est à moi-même. Jean-Jacques BEUCLER sait ce que fut la guerre et ce que furent les camps de prisonniers du Viet-Minh et je suis heureux de le saluer. Il n'était que justice qu'il soit associé à cet hommage de la Ville de PARIS à nos anciens d'Indochine, à tous nos anciens d'Indochine.

Cette guerre, nous le savons, fut d'abord perdue par la France avant d'être perdue aussi par l'Occident.

Il n'est pas sûr que, dans le déroulement de cette guerre, les bons choix aient toujours été faits au bon moment ; il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas eu une sous-estimation des effectifs comme de la logistique de l'ennemi ; il n'est pas sûr non plus que nous ayons su, mais en avions-nous les moyens, empêcher la confiscation par les communistes des aspirations nationalistes des peuples concernés.

Tout cela est une affaire triste parce qu'elle a séparé ce que l'histoire avait uni, parce qu'elle a éloigné de l'espace francophone, qui doit être par nature un espace de liberté, des peuples qui nous étaient chers et qui nous étaient proches.

Je me dois d'ajouter que j'avais fait la promesse de tout faire pour que les corps des soldats morts en Indochine fussent rapatriés en France. La promesse a été tenue et je ne vous cacherai pas mon émotion lorsque j'étais à ROISSY pour accueillir les premiers cercueils venus des cimetières du Viet-Nam trouver leur dernier sommeil sur la terre de France.

Ce rapatriement est à la charge du secrétariat d'Etat aux anciens combattants et j'ai demandé personnellement à Georges FONTES, qui est à mes côtés, de se rendre au Viet-Nam. C'est ce qu'il a fait. Il a pu, sur place, s'assurer que cette entreprise serait menée à bien et dans les meilleures conditions. Il m'a rendu compte de sa mission. J'ai la certitude que tous nos morts d'Indochine trouveront enfin la sépulture qu'ils méritent.

Mais il serait indigne aujourd'hui d'oublier les morts pour la France qui n'étaient pas nos nationaux, ceux de la Légion étrangère, ceux venus du Maghreb ou d'Afrique et qui, eux aussi, se sont couverts de gloire pour une cause qu'ils avaient choisie.

Il faut encore saluer tous ceux de la péninsule indochinoise qui avaient choisi de se battre à nos côtés et de lutter pour un destin de liberté. Ils l'avaient fait en 1914-1918, en 1939, comme ils l'avaient fait aussi au moment de l'attaque des Japonais en 1945. Ceux-là étaient nos amis.

Il me reste à espérer, parce que l'histoire, comme la mer, a ses flux et ses reflux, il me reste à espérer que les malheurs de ces peuples d'Indochine que vous avez appris à respecter et à aimer, verront un jour leur terme et qu'une forme nouvelle d'amitié pourra fleurir et se développer.

J'ai évoqué le "Tonkinois" Jules FERRY et je vais le citer à nouveau. Ce sera ma conclusion :

"...Combien de temps doit durer encore cet état d'esprit paradoxal, contradictoire, d'un pays qui aime mieux dénigrer ses propres oeuvres que de les faire fructifier ?

"... La France républicaine ne saurait commettre de plus grande faute que de se renfermer dans un isolement découragé ou menaçant. Elle n'y gagnerait ni en sécurité, ni en dignité, ni en puissance".

Le Général DE GAULLE, dont chacun sait qu'il a toujours eu de l'ambition pour la France, aurait pu faire sienne, comme je le fais moi-même en l'adaptant aux circonstances, une prise de position qui est aussi un défi à la mesure de notre Histoire de vieille, fière et grande Nation.

L'INDOCHINE, J'EN REVIENS !

C'était donc vrai. J'allais en 1986 effectuer un 3ème séjour en Indochine, 32 ans après le second. Ce séjour, assurément, ne figurerait pas sur mon livret matricule, mais quelle incroyable aventure !

C'est ainsi qu'en ce matin gris du 29 octobre 1986 nous nous sommes retrouvés à ROISSY, une vingtaine d'anciens du Corps Expéditionnaire, (certains avec leur épouse), toutes armes confondues, tous émus et un peu inquiets de ce retour jusqu'alors même pas imaginé.

Le groupe s'est aussitôt formé, soudé, uni comme une famille. Dès le premier instant, il n'y avait plus 20 touristes ordinaires de LOGOTOUR, mais une maintenance au départ pour l'Indochine. Les souvenirs remontaient à grands flots à la surface, chacun se reconnaissant en la personne de son voisin. Les anciens de Cochinchine, d'Annam, du Tonkin se retrouvaient au hasard de leurs affectations ou des opérations auxquelles ils avaient participé.

Et puis l'arrivée à SAIGON, sans voix, les yeux grands ouverts, le coeur battant, dans un pays plein de lumière. Qu'allions nous retrouver ? Ce voyage n'allait-il pas déboucher sur une cruelle désillusion ? Cette démarche n'était-elle pas une utopique course à rebours vers une jeunesse perdue ?

Non ! Cà y était. Nous avions tous 20 ans. La rue Catinat, Cholon devant nos yeux, immuables. Le même grouillement de vie, de vélos, de cyclos, le chatoiement des couleurs, nous retrouvions les familières odeurs.

Le premier contact redouté, l'accueil ? Fantastique ! Les gens de la rue n'étaient pas les petits enfants de ceux que nous avions quittés. C'étaient les mêmes et cela dès que le mot magique fut prononcé : "PHAP" (Français). Nous étions entourés, pressés, questionnés. L'intérêt et l'enthousiasme furent à leur comble lorsqu'il fut bien compris que nous étions des BO DOI PHAP (Militaires français).

Cela reviendra invariablement tout au long de notre périple du Sud au Nord. S'il est vrai que nous les aimons, notre affection nous est rendue avec prodigalité par les Vietnamiens, n'en déplaise à certains esprits chagrins.

Le pays nous a paru figé. La civilisation semble avoir fait un pas en arrière. La misère est là, visible, palpable. Le régime mal accepté, mal supporté. L'occupant soviétique (LIEN XO) honni.

Nous étions nostalgiques du passé ; à l'évidence les Vietnamiens le sont bien plus encore.

Mais tout ce petit monde, toujours aussi éveillé, vif, ingénieux, survit. La combine est reine, le trafic est roi. Le dollar règne en maître incontesté.

Les seuls à surnager sont ceux qui se trouvent installés (inconfortablement d'ailleurs, car les places semblent précaires et révocables) dans l'appareil du Régime.

Par la route, CAP SAINT JACQUES, DALAT. DALAT où nous connûmes peut-être, si cela était possible, l'accueil le plus chaleureux. Nous avons été unanimement frappés par la ferveur religieuse des catholiques de DALAT dans des églises bondées qui refusent du monde.

Par voie aérienne ensuite, TOURANE, HUE, la rivière des parfums en sampan. Tout une partie de notre vie revécue en quelques jours, sans amertume, comme un livre d'histoire que l'on feuillette, page après page, mais à rebours. L'émotion de revoir un poste français ou un blockhaus au détour d'une route. Le souvenir de combats, de camarades disparus, nous a souvent étreint le coeur.

Dans les hôtels, les villes, les campagnes, les 20 Français étaient 100, 1000. Autour de nous, les touristes des Pays de l'Est passaient, tels des zombies, invisibles aux yeux des Vietnamiens.

Il est à souligner la grande liberté de manoeuvre dont nous avons bénéficié dans le pays. Excursion seuls, par groupes de 2 ou 3, dans les villes, y compris le soir, à la recherche de souvenirs, de lieux, de gens, sans contrainte ni contrôle.

Lequel d'entre nous n'avait pas rêvé de déguster une soupe chinoise sur le trottoir ? Soyez rassurés, nous l'avons fait. Nous nous sommes mêlés à la population librement.

Si nous sommes rentrés riches de souvenirs nouveaux, nos bagages pesaient aussi beaucoup plus lourds qu'à l'arrivée. Les laques, nacrés, ivoires n'ont jamais été aussi beaux, les soieries brodées, tuniques, kimonos, aussi somptueux.

Sur ce plan (très matériel, je le concède, mais mon propos n'est-il pas d'informer ?) le Viet-nam est un paradis. Quand on imagine, à titre d'exemple, qu'un kimono de soie fabuleusement brodé coûte 21,00 francs français !

Mais poursuivons ce fantastique voyage qui mérite bien tous les superlatifs.

Nouveau départ pour le Nord. Allions-nous trouver à HANOI un accueil différent par une population soumise depuis 32 ans à un régime pur (?) et dur ?

A bord du Tupolev, les "Tonkinois" (dont j'étais) se perdaient en conjectures. Les conseils de prudence fusaient : au Tonkin, doucement disaient les uns, mesurez vos paroles ajoutaient les autres.

Prudents, jusqu'alors, il faut bien l'admettre, nous ne l'avions guère été, ni dans notre comportement ni dans nos propos pour la plus grande joie de nos interlocuteurs, CAN BO (commissaires politiques) compris.

Eh bien, nous fûmes rassurés sur le champ dès notre arrivée. Sud, Centre, Nord, aucune différence quant à l'accueil et au contact. Au diable la prudence.

Nous avons été hébergés à HANOI dans un hôtel récent construit par les Cubains près du grand lac. Hôtel moderne certes, mais qui, à notre avis, vivra un temps à peu près égal à celui de sa construction.

Par contre les immeubles français sont toujours là et bien là. Le Palais du Gouverneur, le Lycée Albert SARRAUT, l'Institut PASTEUR, le Théâtre de la rue Paul BERT, l'hôpital LANESSAN, etc..., tout y est.

Balade libre rue Paul BERT, avec le Coq d'Or, rues de la Soie, du Coton, du Vermicelle, le Petit Lac, le Pagodon...

Puis avec un camarade, et à pied, nous avons traversé le vieux Pont DOUMER pour un raid sur GIA-LAM. Quelle émotion ! Les P.C. du 1er Chasseurs, du GMNA, de la 13ème DBLE, retrouvés !

Nous avons toujours 20 ans !

Le contact avec le peuple, toujours aussi chaleureux, nous ne le dirons jamais assez. L'affection mutuelle est tangible, concrète, solide au toucher. Malgré les vicissitudes des temps et de la guerre, qui oserait prétendre qu'il n'y a pas eu de véritables liens du coeur entre le Vietnam et le Corps Expéditionnaire ? Pas les Vietnamiens en tout cas.

Puis HAIPHONG, VAT-CHAI, la baie d'ALONG. Que de joies, d'émotions, nous aurions voulu partager avec tous les anciens.

Hélas, ces deux semaines de bonheur sont arrivées à leur terme, vite, beaucoup trop vite. Nous nous sommes quittés sur ce même ROISSY, ces 20 amis, provisoirement, car nous nous reverrons tous, c'est promis... ici, en France... ou mieux, lors d'un prochain séjour en Indo.

D'après Jean CHILLON

VOYAGE du SOUVENIR au VIETNAM en 1987 (programmes indicatifs)

Le "voyage du souvenir" organisé en 1986 par l'agence LOGOTOUR a remporté un vif succès qui conduit à prévoir pour 1987 trois départs, l'un fin février, le deuxième début juillet et le dernier fin octobre afin de profiter des meilleures saisons au point de vue climatique, avec quatre itinéraires possibles et un sur mesure (pour des groupes d'une dizaine de personnes minimum).

- 1 - GRAND CIRCUIT NORD/SUD - 17 jours PARIS/PARIS (14 nuits sur place) - SAIGON / CAP SAINT JACQUES / DALAT / DANANG / HUE / HANOI / HAIPHONG / ALONG.
- 2 - PETIT CIRCUIT DU SUD - 10 jours PARIS/PARIS (7 nuits sur place) - SAIGON / CAP SAINT JACQUES / DALAT.
- 3 - CIRCUIT DU NORD (incluant DIEN BIEN PHU) - 10 jours PARIS/PARIS (7 nuits sur place) - HANOI / SONLA / DIEN BIEN PHU / HAIPHONG/ALONG.
- 4 - PETIT CIRCUIT DU NORD - 10 jours PARIS/PARIS (7 nuits sur place) - HANOI / HAIPHONG / ALONG.

Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser à Madame MONTALI, société LOGOTOUR, Le Jardin Tropical, 3 rue des Chênes Pourpres - 95000 CERGY, téléphone : 30 30 53 35.

VIE des SECTIONS

A I N - Président : Colonel BALABEAU - Les Violettes, 506 route de Lyon - 01170 GEX
Secrétaire : Monsieur Maurice VANEL - Les Rippes Certines - 01240 ST PAUL DE VARAX

Le bureau de la section et les responsables des comités se sont réunis le 22 novembre 1986 à la Maison du Combattant à BOURG sous la présidence du Colonel BALABEAU, président départemental. Dix-huit adhérents étaient présents. Tous les comités étaient représentés.

Le 6 décembre, le président et le secrétaire ont assisté à la réunion de l'U.D.A.C.

La représentation de la section a été assurée aux cérémonies des 17 et 19 décembre à PARIS.

BOUCHES DU RHONE - Président : Colonel GROUSSEAU - 4 rue Papassaudi - 13100 AIX EN PROVENCE

Le dimanche 19 octobre, une sortie familiale avait été organisée à TRET. L'accueil du maire, le Docteur FERAUD, fut très chaleureux et fut suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts. Un excellent repas servi au gymnase de la ville fut animé par un groupe folklorique, "Les Marydans", très apprécié et fortement applaudi. La journée fut pour tous agréable et réussie.

Des délégations de la section, avec drapeau, ont participé à la cérémonie du dimanche 2 novembre, en liaison avec l'association du Souvenir Français, au cimetière Saint-Pierre avec dépôt de gerbe au monument aux Morts, à l'office religieux du samedi 8 novembre à la Synagogue, à la cérémonie militaire du 10 novembre au cimetière national de LUYNES et le mardi 11 novembre aux cérémonies traditionnelles organisées par la municipalité avec messe en l'église de la Madeleine et dépôt de gerbe au monument aux Morts.

Le mercredi 19 novembre, une délégation importante a rendu les honneurs et un dernier hommage au capitaine Lucien ROUGE, de FUYEAU, très aimé et regretté de tous. Décédé dans sa 73ème année, il fut pendant de nombreuses années le sympathique "commissaire aux comptes" de la section.

Le samedi 22 novembre, à l'initiative du capitaine Alain PUIG, un repas "baguettes" au Saïgon, à MIRAMAS, a réuni de nombreux anciens d'Indochine pour étudier la formation d'un comité sur le modèle de celui qui existe à MARSEILLE et qui porterait le nom d' "Ouest de l'étang de BERRE". Sa création officielle interviendrait lorsque seraient réunies toutes les conditions prévues par les statuts et le règlement intérieur de l' A.N.A.I. Depuis cette première journée à MIRAMAS, l'A.N.A.I. des BOUCHES DU RHONE compte sept nouveaux adhérents et nous en espérons de nombreux autres.

Le vendredi 12 décembre une délégation avec drapeau a déposé une gerbe à la stèle élevée à la mémoire du Maréchal LECLERC. Cette cérémonie a précédé l'inauguration d'une exposition photographique relatant la vie et l'épopée du Général LECLERC de HAUTE-CLOQUE dans le hall de la mairie d'AIX EN PROVENCE.

COTES DU NORD - Président : Monsieur Claude JOUBERT, 10 rue de la Clôture - 22440 PLOUFRAGAN

Au cours de l'année écoulée, les activités de la section ont consisté principalement en la participation à différentes manifestations patriotiques :

- le 7 mai, dépôt d'une gerbe au monument aux Morts de SAINT BRIEUC en souvenir de DIEN BIEN PHU,
- commémoration du 8 mai à SAINT BRIEUC,
- commémoration du 8 mai à LANNION avec dépôt de gerbe au monument aux Morts, décoration de plusieurs adhérents par le président du comité et repas amical à PLOUBEZRE,
- cérémonies des 18 juin et 14 juillet.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 9 novembre au Centre des Congrès de SAINT QUAY PORTRIEUX, sous la présidence du Colonel BAROUX, délégué militaire départemental représentant le préfet des Côtes du Nord, et a été suivie d'un buffet campagnard dansant qui fut une réussite.

Le 21 décembre, une cérémonie organisée par la section s'est déroulée au monument aux Morts de SAINT BRIEUC en présence des autorités civiles et militaires pour commémorer le 40ème anniversaire du début de la guerre d'Indochine, et une messe a été dite à la cathédrale de SAINT BRIEUC.

HERAULT - Président : Monsieur Paul BREGOWY, "Le Bordigot" 5 rue Jules Vallès - 34200 SETE.

Le 1er novembre au cimetière Le Py, le dépôt d'une gerbe a été suivi de la participation à la quête à l'entrée du cimetière marin pour le Souvenir Français.

La section s'est réunie en assemblée générale le 9 novembre 1986 à 10^h au Fort Richelieu à SETE. Le président BREGOWY souhaite la bienvenue aux participants, dont plusieurs nouveaux adhérents, et donne lecture de son rapport moral et d'activités qui est approuvé à l'unanimité. La salle applaudit Mr Paul HUBERSON pour sa nomination au titre de Chevalier de la Légion d'Honneur et le Commandant Philippe REBOUL, médaille d'or des Services Militaires Volontaires. Une minute de silence est observée en mémoire des disparus en cours de session : le Général Roger CALVET, l'épouse et les enfants du docteur VAN MAU, fils de notre adhérent Prosper VAN MAU.

La section a enregistré pour 1986 onze adhésions nouvelles. Compte-tenu des demandes d'adhésion en instance, l'effectif devrait atteindre 85 membres en 1987.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. La somme nécessaire pour l'achat du drapeau de la section a été réunie grâce au produit du méchoui du 27 septembre offert par le président d'honneur, le Commandant REBOUL, à SAINT REMY DE PROVENCE, ainsi qu'à la générosité de quelques membres de la section.

Ensuite, il est procédé au renouvellement du bureau départemental qui se trouve ainsi constitué : Président d'honneur, Commandant Philippe REBOUL - Président actif, Mr Paul BREGOWY - Vice-présidents, Colonel Hubert FOUCHER et Mr Paul HUBERSON - Secrétaire général, Mr Paul SERVES - Secrétaire adjoint, Mr Gérard VANDAMME - Trésorier général, Mr Charles PAGANO - Trésorier adjoint, Mr François VIZCARRO - Membres, Mmes Raymond FOUCAULT, Jean-Pierre COUSQUER et Robert SANS (délégué auprès de l'U.F.A.C. de SETE) - 1er porte-drapeau, Mr Gérard MAGNANI - 2ème porte-drapeau, Mr André BONNET.

Le président précise que la section tient une permanence chaque premier mercredi du mois, de 14 h 00 à 16 h 00, à la Maison du Combattant, place Aristide Briand à SETE.

Il ouvre le débat sur le maintien ou sur le retrait de l'U.D.A.C. Après discussion générale, l'assemblée décide par un vote majoritaire de démissionner de l'U.D.A.C. et charge le président d'en faire part, avant le 30 novembre, au président de l'U.D.A.C. ainsi qu'aux autorités intéressées.

Après un apéritif d'honneur pris sur place, un repas "baguettes" chez notre ami et adhérent PIERROT a terminé cette journée amicale.

LOIRE - Président : Monsieur Pierre TIXIER, 5 rue de Bourgogne - 42300 ROANNE

Un ancien, aimé et respecté de tous, le Père Jean GONIN, 73 ans, cinq citations, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien aumônier militaire en Annam, au Laos et au Tonkin, s'est éteint discrètement en octobre dans sa cure de COUTOUVRE.

L'assemblée générale 1986, tenue à BALBISNY le 16 novembre 1986 a été une réussite. La présence de délégations des sections voisines du Rhône, de l'Allier et de l'Auvergne a été très appréciée.

Une minute de silence a été observée en souvenir des disparus de 1986 : Mmes PANDONE et CHAUVET, le Colonel GRENIER, le Commandant KRYSTLIR et l'abbé GONIN.

Dans son compte rendu moral et d'activités, le Colonel FAVRE a souligné l'évènement majeur que constitua la création du comité de l'arrondissement de ST ETIENNE, comptant déjà plus de 30 adhérents et animé par Joannès PEILLON et une équipe dévouée.

Deux motions adressées au Président de la République, au Premier Ministre, au Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à tous les parlementaires de la Loire ont été adoptées. La première souligne la nécessité d'une information objective pour que les Français se souviennent avec respect et gratitude des sacrifices des Anciens d'Indochine. La deuxième évoque les problèmes des anciens prisonniers des camps vietminh.

Une messe a été célébrée par le Père SANSLERAT, héros de mai 1940. Une gerbe a été déposée au monument aux Morts en présence de 17 drapeaux et du sous-préfet de ROANNE qui remit la Croix du Combattant Volontaire à Mr MINET et la Croix du Combattant Volontaire "Indochine" à Mmes MONTEI, DUCRAY, JACQUET, LECLANCHE et BERNADOY. La Médaille Militaire a été conférée à Roger DAUMAS.

Puis un vin d'honneur fut offert par la municipalité et suivi d'un repas de 131 couverts.

Le 10 octobre, le président TIXIER a assisté aux Invalides, à PARIS, à la cérémonie organisée à l'occasion du rapatriement des premiers corps des militaires morts pour la France en Indochine.

Il est prévu que la prochaine assemblée générale sera organisée par le comité de ST ETIENNE dans la région de VEAUCHE.

PARIS - Président : Monsieur Michel ROUX, 26 avenue de Lowendal - 75015 PARIS

Au cours du trimestre écoulé, la section de PARIS a participé largement à diverses cérémonies, notamment à celle organisée aux Invalides pour le rapatriement des corps des militaires tués en Indochine, puis le 17 décembre à l'inauguration par le Maire de PARIS d'un square des Combattants d'Indochine

à la Porte Dorée - PARIS (12e) et le 19 décembre à la célébration du 40ème anniversaire du début de la guerre d'Indochine 1946-1954 avec défilé sur les Champs Elysées et ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Pour la mise au point de ces manifestations une réunion des délégués d'arrondissement avait eu lieu le 12 décembre.

A la demande du siège national une relance pour la perception des cotisations a été effectuée en novembre et a donné des résultats assez satisfaisants. Cette action sera poursuivie.

Nous avons enregistré de nouvelles adhésions mais qui, malheureusement, compensent à peine les décès dans le même temps.

L'effectif de la section de PARIS se situait au 30 novembre à 230 membres.

Monsieur Frantz BRAAMCAMP vient d'être élevé à la dignité de chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Toutes nos félicitations.

ORNE - Président : Monsieur Eugène GAUTIER, 51 rue Félix Desauvay - 61600 LA FERTE MACE

L'activité du 4ème trimestre a été centrée sur la première assemblée générale de la section tenue le samedi 4 octobre 1986 au MELE SUR SARTHE en présence du Lieutenant-colonel BLAISE, Trésorier national, représentant le Général SIMON, du député-maire Monsieur Daniel GOULET, ancien d'Indochine et président d'honneur de la section, du Lieutenant-colonel d'ARGENLIEU délégué militaire départemental et de Monsieur LEPRINCE maire de SAINT JULIEN SUR SARTHE.

L'allocution de bienvenue a été prononcée par le 1er Vice-président Jean DANIEL, responsable du comité d'ALENCON-LE MELE SUR SARTHE et organisateur des festivités dans son secteur.

Mr GOULET, député-maire, qui lui a succédé, a exprimé sa très vive satisfaction de se retrouver entre amis pour évoquer des souvenirs inoubliables d'une époque qui a marqué notre jeunesse.

Mr Eugène GAUTIER, président départemental, a présenté son rapport moral en insistant sur le travail accompli par le secrétariat depuis sa création et sur l'effort qui doit être poursuivi dans tous les domaines. Il a demandé aux isolés de se rassembler au sein de la section.

Le trésorier, Mr Raymond MAIGNAN, a dressé le bilan financier qui est satisfaisant.

Le Lieutenant-colonel BLAISE a donné quelques précisions sur le retour des corps des anciens d'Indochine. Enfin le Lieutenant-colonel d'ARGENLIEU nous a dit sa satisfaction d'être parmi les anciens combattants d'Indochine.

Près de 200 personnes, dont de nombreux anciens et anciennes d'Indochine, ont assisté à cette réunion. Dans l'assistance se trouvait notre ami Mr Jean VERRIER, ancien d'Indochine, représentant Monsieur l'Abbé FLAMENT, président départemental de l'U.N.C. Les présidents ou représentants des associations patriotiques locales se sont ensuite joints à nous pour se rendre en cortège à l'église où une messe a été célébrée à la mémoire des morts d'Indochine. Parmi les douze emblèmes réunis dans le chœur de l'église figurait celui de l'U.N.C. ainsi que le drapeau des anciens de la section de VIRE (Calvados) du C.E.F.E.O. porté par notre ami Roger DEVERRE, membre de l'A.N.A.I.

Le président GAUTIER et Mr GOULET ont déposé une gerbe au monument aux Morts. Puis une minute de silence a été observée à la mémoire de tous nos camarades morts en Indochine dans l'accomplissement de leur devoir.

Le Lieutenant-colonel d'ARGENLIEU a ensuite décoré quatre anciens des T.O.E. : Mr Jean BOULAY (de SEES) de la Croix du Combattant Volontaire avec barette COREE, MMs Jean ARLEY (de LA FERTE MACE), Pierre THOMAS (de FLERS), Richard LEGALITE (de SEES) de la Croix du Combattant Volontaire avec barette INDOCHINE.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a réuni tous les participants dans la salle des fêtes du MELE SUR SARTHE en présence du président d'honneur, Mr GOULET. Un banquet a ensuite eu lieu à la salle des fêtes de SAINT JULIEN SUR SARTHE. Il a rassemblé 160 convives et s'est déroulé dans une ambiance de franche camaraderie.

La prochaine assemblée générale de la section aura lieu à FLERS à une date à déterminer.

Liste des membres du nouveau conseil d'administration : Président, Mr Eugène GAUTIER - Vice-présidents, MMs Henri MAUBERT et Pierre HIVONNET et Mlle Andrée GOUAULT - Secrétaire, Mr André LIVET - secrétaire adjoint, Mr Claude DAVOINE - Trésorier, Mr Raymond MAIGNAN - Trésorier adjoint, Mr Raymond RESSON - Affaires sociales, Mme Isabelle DUPUY - Membres, MMs Michel MOREL, Pierre HEUDIARD, Pierre SACHET, Charles MET, Jean DANIEL, René MORIN, Bernard RIBAUT.

SEINE ET MARNE - Présidente : Madame Lucienne LEMESLE, 3 rue du Côtéau - 77140 NEMOURS

Lors de sa dernière séance du 22 avril 1986, la Commission Départementale de l'Information Historique pour la Paix avait proposé de rendre hommage aux résistants fusillés à "La Glandée" le 8 novembre 1941. Cette cérémonie a eu lieu en présence de nombreuses personnalités. Les drapeaux des associations des communes environnantes étaient presque tous présents.

Le 10 novembre, comme chaque année, le Préfet a invité le monde combattant à une réception dans les salons de la Préfecture où l'ambiance fut excellente et permet d'espérer de nouveaux adhérents.

Le 11 novembre, des cérémonies avaient été organisées dans différentes villes du département. Deux adhérents ont déposé des gerbes qu'ils ont offertes. Nous les en remercions. Nous avons participé à la collecte des bleuets de France et la ristourne reçue nous permet d'améliorer notre trésorerie.

Le 23, après-midi, nous avons tenu une petite réunion au centre des Tanneurs avec des jeux, des photos, des cartes postales, et surtout beaucoup de discussions sur l'Indochine et d'évocations de souvenirs.

Monsieur LIM, habitant COMBS LA VILLE, adhérent de notre section depuis plusieurs années, a eu un très grave accident. Il se trouve actuellement à l'hôpital à PARIS, entièrement paralysé. Sa femme et ses enfants ont un grand besoin d'aide financière et de soutien moral. Si des adhérents, près de PARIS, pouvaient aller les voir, l'un et l'autre, cela leur ferait le plus grand bien. Demandez l'adresse à Madame LEMESLE. Merci pour eux.

La Croix du Combattant Volontaire a été décernée à MMs GRIGNARD et PRIN et celle du Combattant Volontaire "Indochine" à MMs YVON et GILLET.

Le délégué pour la région de CHELLES, Mr LEVEQUE, a assisté à différentes cérémonies : le 2 novembre dans les Jardins de l'Institut de Recherches d'Agronomie tropicale à NOGENT SUR MARNE et au carré militaire du cimetière de NOGENT ; le 8 novembre au passage de la flamme vers STRASBOURG et le 11 novembre au dépôt d'une gerbe par nos amis BERGER et HUMBERT au monument aux Morts de CHELLES.

VAUCLUSE - Président : Monsieur Félix OBERSTAR, Villa "Les Roses", boulevard Paul Pons - 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Chaque mois une permanence A.N.A.I. se tient à la mairie de l'ISLE SUR LA SORGUE, à l'issue de laquelle une réunion de bureau rassemble les principaux responsables pour faire le point de la situation et prévoir les actions futures.

Le 10 octobre, le président a assisté, aux Invalides à PARIS, à la cérémonie militaire précédée d'une messe solennelle à la mémoire des combattants tombés en Indochine. Cette cérémonie s'est déroulée devant dix cercueils et une allocution a été prononcée par le Président de la République.

L'A.N.A.I. VAUCLUSE a été présente lors des cérémonies du 11 novembre commémorant le sacrifice des soldats tombés au cours de toutes les guerres. Ces cérémonies ont été organisées par le comité d'entente des anciens combattants de l'ISLE SUR LA SORGUE, dont le président est Mr HARDY, notre trésorier départemental de l'A.N.A.I.- VAUCLUSE.

Une délégation de la section, dont MMs OBERSTAR, MONMOUTON, DUPUY, DRIVET et leurs épouses ainsi que Mr TEISSONNEAU ont assisté à une conférence très intéressante de Mr TAURIAC sur l'Indochine d'aujourd'hui.

Au nom de la section, le président exprime tous ses remerciements au Conseil régional de VAUCLUSE, aux municipalités d'AVIGNON, de l'ISLE SUR LA SORGUE, du THOR, de CADEROUSSE, de VALREAS pour avoir voté des crédits qui aideront à l'achat du drapeau de l'A.N.A.I.-VAUCLUSE.

VENDEE - Président : Monsieur Jean GANDOUIN, 4 rue des Forges 85750 ANGLÉS

Le 7 septembre a été organisée une rencontre entre la section des DEUX SEVRES et celle de VENDEE. Soixante quinze personnes étaient présentes au repas.

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 9 novembre. Elle a élu le bureau qui se trouve ainsi constitué : Président, Mr Jean GANDOUIN - Vice-présidents, MMs Michel DESMONS (de LA ROCHE SUR YON) et Charles VERON (de la Mothe Achard) - Secrétaire-trésorier, Mr Gaston MICHAUD (de ST ANDRE D'ORNAY - Secrétaire-trésorier adjoint, Mr Emmanuel PHILIPPON (de MOUILLERON LE CAPTIF) - Délégué Nord-Vendée, Mr Pierre PICHEAU (de MONTAIGU) - Délégué Sud-Vendée, Mr Camille FAIVRE (de Saint Michel en l'Herm) - adjoint, Mr Charles MOINARD, également porte-drapeau suppléant (de LUCON) - Délégué Centre-Vendée, Mr Pierre FREY (de LA ROCHE SUR YON) - adjoint, Mr Louis SERON, porte-drapeau de la section (de LA ROCHE SUR YON) - Délégué Ouest-Vendée, Mr Georges BOURGES (des SABLES D'OLONNE - adjoint, Mr Fernand VERFAILLIE (d'OLONNE SUR MER) - Commissaire aux comptes, Mr Cyprien JOLLIVET (de L'AIGUILLON SUR MER).

Le siège de la section est à l'Agence Technique d'Action Culturelle, 4 place Albert 1er - 85000 LA ROCHE SUR YON.

YONNE - Président : Lieutenant-colonel BACHMANN, La Dîme, 15 rue de Bouilly - MONT SAINT SULPICE 89250 SEIGNELAY

Le 7 octobre, les présidents de comités et le bureau de la section ont tenu leur réunion trimestrielle.

Le 10 octobre, des délégations de chacun des cinq comités de la section regroupant 70 participants se sont rendus en car à PARIS aux cérémonies organisées aux Invalides à l'occasion du rapatriement des corps des militaires tués en Indochine. Déjeuner au mess de la caserne Reully.

Les 11 et 12 octobre, au forum des associations à SENS, le stand de l'A.N.A.I., comité du Sénonais, très bien agencé par le président COLAS et les membres du bureau, a attiré de nombreux visiteurs.

Le 12 octobre, le comité de l'Auxerrois s'est réuni en assemblée générale sous la présidence de Madame Julienne CUFFAUT et en présence du président de section. Une trentaine de participants ont partagé un déjeuner amical.

Le 11 novembre, lors de la cérémonie au monument aux Morts de BRIENON SUR ARMANCON, le Lieutenant-colonel BACHMANN a remis la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à l'adjudant Lakhdar MANA et la Croix du Combattant Volontaire "Indochine" à Mr Louis BONNEFOY, tous deux du comité de ST FLORENTIN. Au cours d'une prise d'armes à AUXERRE, Mr Michel DUCLoux a été décoré de la Croix du Combattant Volontaire "Indochine". Pendant la cérémonie au monument aux Morts de JOIGNY, le Lieutenant-Colonel BACHMANN a remis au Colonel COET, président du comité du Jovinien, le drapeau du comité dont la garde est confiée à Mr Daniel MARTI et Mr Jacques ZARAGOZA a été décoré de la Médaille Militaire sur le front des troupes. A ST GERMAIN DES CHAMPS, Mr POIRIER, du comité de l'Avallonnais a été décoré de la Croix du Combattant Volontaire "Indochine" par le Capitaine ROBERT. Félicitations à tous les récipiendaires.

BIBLIOGRAPHIE

Michel AURILLAC - Le Royaume oublié - Editions Olivier ORBAN 1986.

Le ministre de la Coopération a passé sa jeunesse en Indochine où trois générations de sa famille ont vécu pour le service de la France. Il raconte avec fougue l'aventure extraordinaire d'un sous-officier français devenu roi des Sedangs à la fin du 19ème siècle sous le nom de MAYRENA (ou MARIE)ier, quelques années après que le Père DOURISBOURE ait fondé la "mission des sauvages" au pays des Banhars.

(Voir à ce sujet l'ouvrage des Pères DOURISBOURE et SIMONNET : La Mission des grands plateaux, aux éditions France Empire, 1961).

Jacques LE BOURGEOIS - Ici Radio Saïgon (1939-1945) - Editions France Empire 1985.

C'est la vie de l'Indochine française pendant la seconde guerre mondiale, décrite avec finesse et lucidité par le directeur de la première station de radiodiffusion assez puissante pour faire rayonner la voix de la France sur tout le Sud-Est asiatique. Après six ans de situations délicates, l'auteur a subi la captivité et la torture infligées par les Japonais, il a vu naître le mouvement viet-minh encouragé par ceux-ci comme une relève, il a été témoin de l'incompréhension mutuelle de deux "générations" de Français en 1945-1946.

Ce livre passionnant reprend pour une part le premier ouvrage de l'auteur : Saïgon sans la France des Japonais au Viet-Minh, chez PLON 1949.

Thèse de doctorat soutenue en 1980, illustrée de nombreuses cartes, éditée par le Service Historique de l'Armée de Terre, sur l'histoire de la deuxième guerre mondiale en Indochine : conflit avec le Siam, occupation par l'armée japonaise, survie et résistance, attaque japonaise.

Jean BOUCHER DE CREVECOEUR - La libération du Laos (1945-1946) - Librairie de l'Armée, 27 rue Charles Michels, 91740 PUSSAY - 1945.

Mémoire rédigé en 1947 par le commandant des forces françaises du Laos, illustré de nombreuses cartes, édité par le Service Historique de l'Armée de Terre, sur l'histoire de la résistance armée au Laos après le 9 mars 1945, puis sur la libération du territoire malgré les Japonais, les Viet-Minh, les Lao Issaras, les Chinois et les Américains.

Jean LARTEGUY - Soldats perdus et fous de Dieu, Indochine 1945-1955 - Presses de la Cité 1986

Avec sa compétence et sa verve habituelles, l'auteur traite un sujet peu connu du grand public : l'histoire des sectes de Cochinchine, de leurs armées privées, de leurs alliances précaires et de leurs rivalités foncières, entre elles, avec le Viet-Minh et avec l'armée française.

Né du chaos suscité volontairement par les Japonais en 1945, ce foisonnement d'initiatives s'est imposé comme une réalité au commandement français, qui a réussi à l'utiliser en le canalisant. Après l'armistice de 1954 le gouvernement vietnamien s'est attaché à démanteler ces féodalités, dont il attribuait, non sans mauvaise foi, la paternité à la France.

Etienne DOUSSAU - L'impossible patrie - Editions France Empire 1985

Michel TAURIAC - Jade - Editions de la Table Ronde - 1986

Le Vietnam revisité. La difficulté d'aimer sans connaître, de connaître sans aimer ; l'impossibilité de rester indifférent. Vraiment Kipling s'est trompé : en Indochine Française l'Est et l'Ouest se sont rencontrés et ils se sont aimés.

Henri SERVIEN - Petite histoire des colonies et missions françaises - Editions de Chiré, Chiré en Montreuil, 86190 VOUILLE - 1985.

En 190 pages bellement illustrées, voici le document de base à détenir dans sa bibliothèque pour résister à la désinformation. Dans un style simple et concis l'auteur présente dix siècles d'expansion française, pendant lesquels spirituel et temporel ont toujours été liés, le génie de la France consistant à exporter ses idées au service de l'amélioration de la condition humaine.

Cet album agréable à lire, utile à consulter, est à la fois le livre des souvenirs de nombreuses familles françaises et une nécessaire école de la grandeur pour les générations futures.

"Citoyen en herbe", manuel d'éducation civique et morale pour les cours moyens - Editions de l'Arc, 8 rue de Fontenay, 78000 VERSAILLES - 1986.

Il fallait rendre à l'école sa mission d'éducation civique et morale ; le principe en a été proclamé. Encore faut-il que la formation réellement dispensée transmette les véritables valeurs fondamentales de la civilisation française.

Un pressant appel est adressé à tous les parents et grands parents pour qu'ils se procurent ce manuel, qu'ils le diffusent et qu'ils orientent en sa faveur le choix des maîtres d'école.

L'achat des livres de classe, en effet, ne peut être imposé par voie d'autorité, le gouvernement l'a souvent rappelé en réponse à des questions parlementaires. C'est un acte libre de chaque communauté éducative en fonction des propositions des éditeurs. En obtenant des instituteurs que les bons ouvrages soient achetés de préférence aux autres, les parents peuvent encourager les éditeurs à rechercher les bons auteurs.

Les anciens combattants, qui ont risqué leur vie pour la défense de la civilisation de liberté, savent mieux que d'autres que la France se forme ou se déforme par la volonté ou par la démission de chaque Français.

TABLEAU d'HONNEUR des DONATEURS

POUR L'ANNEE 1986

Mesdames BASTID, BAUCHART, BORGNIS -DESBORDES, COISSANDEAU, FRANCO, GIRAUD, DE LABRUSSE, MORO, B. SIMON, J. SIMON, VIDAL DE LA BLACHE.

Ambassadeur GORCE - Généraux BASTEAU, BELGODERE, CANDELIER, CHAUMET, COMPAGNON, COSTA DE BEAUREGARD, DE FALLOIS, GRILLIOT, DE LASSUS SAINT GENIES, LE COZ, DE LUZE, H. LOIZILLON, RENAUD, SAUDER, G. SIMON, J. SIMON, SOMPAIRAC - Colonels COUFFINHAL, DEMAISSON, FELIX, GAUTHIER, JACQMIN, LEVAZEUX, MESLIER, SOULET - Commissaire en chef TROCHU - Commandants CUENOT, FRANCO - Capitaine NOUAILLAC.

Messieurs BALLAY, BAUMANN, BENON, BOCABARTEILLE, BOTTEQUIN, BROTON, BOUALILI, CAILLAUD, COSSERON DE VILLENOSY, COUROT, COUSIN, CURANDET, DAUPHIN, DELARBRE, DEPUILLE, DESLORIEUX, DOBROUCHKISS, DOUX, FARAILL, FORMEY DE SAINT LOUVENT, GIRAULT, GRANDJEAN, KOWACHICHE, DE LABOULAYE LATOUR, LANGUINIER, LESCLOUPE, MARCUEVZ, PONTILLE, ROCHEPEAU, ROUYRENC, SAVIN, VAURABOURG, VIEL, DE VOGUE.

REMISE EN ORDRE ADMINISTRATIVE

I° - FICHER

Echelonnée de mai à décembre, retardée par des maladies de jeunesse de l'ordinateur, l'informatisation du fichier national a été menée à bien par Madame BAUCHART et Mademoiselle PHAM, dont l'A.N.A.I. loue la compétence et le dévouement.

Il reste maintenant à vérifier l'exactitude des informations enregistrées par l'ordinateur : renseignements anciens, dont le peu de fiabilité a motivé la décision d'informatisation, renseignements récents, dont l'inscription a pu être négligée faute de personnel et de place pour suivre à la fois la mise à jour du fichier manuel et son automatiser.

Les présidents de section sont invités à collationner leurs listes avec celles de l'ordinateur central, que le trésorier national va leur adresser. Leur attention est appelée sur l'importance de ce travail (1).

Les adhérents sont priés de signaler sans délai les irrégularités de fonctionnement à leur président. Il n'y a pas lieu d'attendre l'assemblée générale annuelle pour annoncer que le bulletin ne parvient plus depuis un an à des abonnés en règle.

II° - BULLETIN de l'A.N.A.I. et VOIX du COMBATTANT

Le bulletin de l'A.N.A.I. et la Voix du Combattant doivent être envoyés à tous les abonnés en règle.

Mais ils ne doivent plus être adressés à ceux qui ne font pas l'effort de régulariser leur situation.

L'abonnement à la Voix du Combattant courant du 1er janvier au 31 décembre, le service de ce journal par l'intermédiaire de l'A.N.A.I. ne sera plus assuré à compter du 1er avril aux adhérents qui n'auront pas payé leur abonnement le 28 février. Le 10 mars, au plus tard, l'A.N.A.I. notifiera leur désistement à la direction du journal.

Un régime plus souple peut être appliqué au Bulletin de l'A.N.A.I. Le service de celui-ci cessera toutefois le 1er janvier 1988 en ce qui concerne les adhérents qui n'auront pas payé leur cotisation 1987.

(1) Exemple simple : le président national, qui a versé sa cotisation de 1986 à la section de PARIS pour donner l'exemple, est enregistré au siège comme ne l'ayant pas payée.

AVIS AUX LECTEURS

Les grèves importantes de décembre et janvier ont empêché la parution du bulletin du quatrième trimestre 1986 qui devait apporter les vœux de la Présidente d'honneur. Nous nous en excusons auprès des lecteurs, qui reçoivent aujourd'hui un numéro double au titre du premier trimestre 1987.

APPEL du TRESORIER

Pour 1987, la cotisation est exigible dès le mois de janvier ; elle est payable :

- soit aux trésoriers de section pour les adhérents dépendant d'une section départementale ;
- soit au trésorier national (15 rue de Richelieu, 75001 PARIS) pour les autres adhérents, dits "individuels".

Comme en 1986 son montant est de

- 65,00 frs pour les membres adhérents ;
- 200,00 frs minimum pour les membres donateurs désirant bénéficier de la déduction d'impôt prévue pour la Fondation de France (voir article dans les bulletins des 1er et 2ème trimestre).
- 32,50 frs, soit une demi-cotisation, pour les veuves de membres de l'association récemment décédés.

Aux retardataires, nous rappelons les taux antérieurs :

1984 : 55,00 frs - 1985 : 60,00 frs - 1986 : 65,00 frs.

Le non-paiement de 3 cotisations successives entraîne la suppression du service du Bulletin.

Chacun est prié d'indiquer son numéro de carte d'adhérent pour faciliter le repérage sur l'ordinateur.

Les adhérents individuels désirant recevoir le timbre 87 sont priés de joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi.

Toute demande de duplicata de carte doit être accompagnée de 5,00 frs pour frais d'établissement et d'envoi.

L'abonnement à La Voix du Combattant pour l'année 1987 (1er janvier-31 décembre) peut être souscrit par l'intermédiaire de l'A.N.A.I., en même temps que la cotisation, pour 25,00 frs.

DATES à RETENIR

DIMANCHE 8 MARS -

- Cérémonies commémorant le coup de force japonais du 9 mars 1945 (voir page du sommaire).
- Déjeuner des anciens d'Indochine organisé par le Groupement des Rescapés du 9 mars, à la Mutualité (voir bulletin d'inscription en encart).

SAMEDJ 20 JUIN et DIMANCHE 21 JUIN -

- Congrès national et assemblée générale à LILLE.